



Septembre 2025

Information aux substances conformément au REACH article 33 – des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

En vertu d'article No 33 du règlement européen (UE) No 1907/2006 (REACH), Würth Elektronik est tenu de communiquer au clients et fournisseurs des substances continues dans leurs produits réglementées par art. 59 (1,10) REACH, i.e. la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

Circuits imprimés Printed avec la surface brasée de plomb- étain contiennent la substance nommée ci-après dans une concentration supérieure à 0,1 % en masse figurant dans la liste candidate en vigueur:

Plomb, CAS- N°. 7439-92-1, EC-No. 231-100-4

Risque : conformément au règlement (CE) no 57c REACH, le plomb est toxique pour la reproduction.

Sous réserve d'un usage adéquat des cartes imprimés, le plomb se ne libère pas, mais puisse être émis en cas d'utilisation inappropriée ou durant l' élimination.